

PROGRAMME DE FORMATION De RENOUVELLEMENT des connaissances du personnel Utilisant des appareils de bronzage UV

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les compétences professionnelles suivantes en suivant les 10 heures de formation pour répondre aux conditions fixées par l'arrêté du 29/06/2017

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne qui met à la disposition du public des appareils de bronzage de type UV1 et UV 3 utilisés à usage professionnel, conformément à l'article 13.

Pré-

Requis : AVOIR EU LA FORMATION INITIALE et ne pas avoir dépassé la date de renouvellement.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 10h

Effectif maximum 12 .

LIEU DE LA FORMATION

FB FORMATION ESTHETIQUE

10 rue Ste Opportune, 86000 Poitiers

N° Siret : 82283971800019 N° de déclaration d'existence :75860149386 .

CONTENU DE LA FORMATION

Conforme au programme de l'arrêté du 29/06/2017

1°) Effets et dangers des rayonnements ultraviolets sur la santé(5h) 2°) Appareils de bronzage, fonctionnement et entretien (2h) 3°)Dispositions législatives et règlementaires encadrant la mise à disposition d'appareils de bronzage.(3h). Obligation d'assister à l'intégralité des cours.

PROFIL DU FORMATEUR et INTERVENANT

Madame CROS, titulaire d'une licence Physique chimie : formatrice

BERNABE Françoise, titulaire BTS Esthétique, habilitation UV depuis 20ans : intervenant



CENTRE DE FORMATION ESTHÉTIQUE

